



Journée d'études REFONDER L'UNIVERSITÉ ?

Mercredi 16 novembre 2011

Entrée libre sur inscription avant le 9 novembre *

Pour cette journée d'études qui vient clore le cycle de conférences « Université », l'Espace Culture accueille les sociologues **Alain Caillé** et **François Vatin**, le juriste **Olivier Beaud**.

Tous trois sont auteurs, avec Pierre Encrenaz et Marcel Gauchet, de l'ouvrage « **Refonder l'Université, Pourquoi l'enseignement supérieur reste à reconstruire...** ».

Ce livre, fruit des réflexions du groupe des « refondateurs », propose des mesures concrètes qui peuvent permettre de redresser la barre alors que « *l'Université française n'est plus seulement en crise. Elle est, pour nombre de ses composantes, à peu près à l'agonie...* ».

L'appel à refonder l'université lancé en mai 2009 dans un contexte de lutte contre la loi « Libertés et Responsabilités des Universités », manifeste qui a recueilli plus de 5 000 signatures, **voit un enjeu de taille : remettre l'université au service de la société.**

Contacts presse

[Delphine Poirette](mailto:Delphine.Poirette@univ-lille1.fr) 03 20 33 61 14

[Edith Delbarge](mailto:Edith.Delbarge@univ-lille1.fr) 03 20 33 72 91

[Espace Culture - Université Lille 1](http://www.espaceculture.univ-lille1.fr)

> 9h/10h30 : Y a-t-il un avenir pour l'Université ?

Par **Alain Caillé**, Professeur de sociologie à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, directeur-fondateur de *La Revue du MAUSS*.

Investir dans l'enseignement supérieur, c'est l'avenir, assurément. Mais rien ne dit qu'à l'avenir il restera de type universitaire, c'est-à-dire qu'il respectera le triple principe de l'autonomie du corps enseignant (*universitas*), de la complémentarité dialogique des savoirs (*universitas scientiarum*) et de la valorisation du savoir pour lui-même, au-delà de ses enjeux utilitaires et professionnels immédiats. L'est-il même encore ? En France, notamment, on voit mal ce qui subsiste de cet idéal humaniste. On se demandera ce qu'il est nécessaire et possible d'en faire revivre.

> 10h45/12h15 : La question de la liberté académique

Par **Olivier Beaud**, Professeur de droit public à l'Université de Paris II (Panthéon-Assas), directeur de l'Institut Michel Villey.

La France a des universités, mais elle ignore l'existence de la liberté académique qui est une notion centrale pour comprendre le métier d'universitaire. Nous préciserons ici le sens de cette notion, inventée par les Allemands (*akademische Freiheit*), exportée aux États-Unis (*academic freedom*) et assez malmenée en France par les récentes réformes universitaires. Nous expliquerons aussi en quoi le droit des libertés universitaires, autre nom pour la liberté académique, est mal protégé en France en raison d'une jurisprudence peu compréhensive du Conseil d'État et, plus récemment, du Conseil constitutionnel.

> 14h15/16h30 : Table ronde « Refonder l'université »

Avec **Denis Kambouchner**, Professeur d'histoire de la philosophie moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Jacques Lemièrre**, Maître de conférences, Institut de sociologie et d'anthropologie, Université Lille 1, **Philippe Rollet**, Président de l'Université Lille 1 et **François Vatin**, Professeur de sociologie à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense, directeur de l'école doctorale « Économie, Organisation, Société ».

* 03 20 43 69 69 ou johanne.waquet@univ-lille1.fr

